

Appel international à candidatures

PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce document présente les actions du Centre Régional Francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO) de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et fournit les informations pour compléter le dossier de candidature joint, en vue de la sélection de formateurs dans le cadre des actions régionales et nationales organisées par le CREFECO.

1. LES ACTIONS DU CREFECO

Les actions de formation s'adressent aux enseignants de et en français des 6 pays de la région concernés par le projet : Albanie, Arménie, Bulgarie, E.R.Y. de Macédoine, République de Moldavie et Roumanie. Elles répondent au souci de développer leurs compétences didactiques et méthodologiques afin de mettre celles-ci au service des pratiques d'enseignement/apprentissage du français (en tant que langue étrangère).

Toutes les activités de formation du CREFECO viennent en soutien aux dispositifs nationaux de formation sur des thématiques définies par les représentants des ministères nationaux de l'éducation des 6 pays membres du CREFECO en concertation avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux oeuvrant dans la région.

Les formations proposées par le CREFECO visent à permettre aux enseignants de perfectionner leurs pratiques méthodologiques, pédagogiques et scientifiques, de proposer des innovations pédagogiques et d'assurer la dissémination nationale des compétences acquises.

Ces formations doivent prévoir un temps d'analyse et de production d'outils de formation et d'évaluation ainsi qu'un temps d'échanges et de confrontation d'expériences.

2. OBJECTIFS POURSUIVIS

Cet appel international à candidatures vise à sélectionner des formateurs qui devront :

- Élaborer, en étroite collaboration avec la responsable du CREFECO, un programme de formation construit sur le cahier des charges conçu par le CREFECO.
- contribuer au développement qualitatif des compétences professionnelles des enseignants de la région.
- entamer une réflexion pédagogique sur la production de matériel didactique pertinent.
- proposer la découverte des pratiques de classe en vue d'une réflexion méthodologique commune.
- faire acquérir des pratiques interactives d'enseignement du français.
- développer les compétences pour organiser et animer des formations de dissémination au niveau national.

**Centre régional francophone
pour l'Europe Centrale et Orientale**

3. OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'APPEL À CANDIDATURE

Sélectionner des experts ou un/des centre/s de formation susceptible/s de mettre à la disposition du CREFECO un/des intervenant/s pour dispenser en étroite collaboration avec la responsable du CREFECO une/des formation/s sur une/des thématique/s définie/s dans la programmation 2013 du CREFECO.

4. OBJECTIF SPÉCIFIQUE DE L'ACTION

Élaborer un dossier pédagogique à l'appui d'une future dissémination de la formation dans le pays d'origine des participants (à remettre à la fin de la formation).

5. CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'institution candidate ou l'expert doit :

- avoir une expérience d'intervention en stages de formation au niveau international
- faire parvenir le dossier de candidature dans les délais
- rattacher au dossier toutes les pièces jointes demandées

6. PROCEDURE DE SELECTION DES INSTITUTIONS OU EXPERTS CANDIDATS

Les institutions candidates ou experts¹ déposent leur dossier auprès du Centre Régional Francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO) qui, en étroite collaboration avec la Direction de la langue française et de la diversité linguistique (DLF), OIF, en examine leur recevabilité (info@crefec.org).

Le non-respect des conditions de candidature (cf. p.5) et des critères de recevabilité (cf. p.7) entraîne l'exclusion du processus de sélection.

¹ **Les candidats individuels renseignent uniquement la partie B du formulaire.**

**Centre régional francophone
pour l'Europe Centrale et Orientale**

Seuls les dossiers recevables font l'objet d'un examen.

Il appartient au CREFECO et à la DLF de définir les critères d'arbitrage conduisant à la sélection des centres de formation et d'arrêter la sélection finale.

Conformément aux usages, les décisions du CREFECO et de la DLF sont rendues de manière souveraine. Les institutions sélectionnées seront averties par le CREFECO.

7. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS

Les principaux critères de recevabilité sont :

- la qualité scientifique du dossier
- le profil des intervenants et l'expérience de l'institution dans la formation des formateurs d'enseignants de français au niveau national
- des expériences de collaboration régionale dans le domaine de la formation

8. PRISE EN CHARGE PAR L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Le CREFECO, OIF prend en charge :

- les frais d'expertise
- les frais d'hébergement et de restauration
- les titres de transports internationaux et nationaux

9. CALENDRIER

5 Juillet 2013 : Lancement et diffusion de l'appel à candidatures par le CREFECO.

5 Août 2013 : Clôture de l'appel à candidatures.

19 Août 2013 : Communication des résultats aux candidats.

26 Août 2013 : Envoi des programmes définitifs de la formation par les formateur (trices) retenu(u)s .

10. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- le **formulaire de candidature**, dûment complété. (Partie A à renseigner par le centre de Formation, Partie B à renseigner par le (les) formateur(s), trice(s))
- un document justifiant du **statut juridique** de l'établissement.
- un **descriptif détaillé du projet de(s) formation(s)**.
- un **devis** contenant les frais d'expertise, autres dépenses le cas échéant.
- un descriptif **des profils des intervenants**. (joindre leur cv)